

Communiqué de presse

de l'administrateur unique

Dividende optionnel

INFORMATION RÉGLEMENTÉE
EMBARGO JUSQU'AU 25/05/2021 – 18H00



Dividende optionnel - Début de la période d'option et publication du mémorandum d'information

Le mémorandum d'information relatif au dividende optionnel vient d'être publié sur le site Internet de Montea. Durant la période d'option (du 26 mai 2021 au 9 juin 2021 (y compris)), les actionnaires peuvent décider d'apporter tout ou partie de leurs droits à dividende dans le capital de Montea en échange de nouvelles actions.

Le 17 mai 2021, l'administrateur unique de Montea SA (**Montea**) a décidé, dans le cadre du capital autorisé, sous condition suspensive de la décision de l'assemblée générale de Montea du 18 mai 2021 de distribuer le dividende brut, d'offrir aux actionnaires de Montea, en guise de dividende optionnel, la possibilité d'apporter leur créance née de la distribution du dividende dans le capital de Montea. Le 18 mai 2021, l'assemblée générale de Montea a approuvé le dividende brut.

Tous les actionnaires disposent donc de la faculté d'apporter leur créance née de la distribution du dividende dans le capital de Montea. Cet apport passera par l'émission de nouvelles actions (parallèlement à la possibilité de recevoir le dividende en cash ou d'opter pour une combinaison des deux formules). Les nouvelles actions participeront au résultat à partir du 1er janvier 2021 (coupon n° 24 attaché). Le dividende brut de € 2,83 par action est représenté par le coupon n° 23 (détaché le 21 mai 2021) auquel 16.009.745¹ actions donnent droit.

Il est possible de souscrire sur une nouvelle action par apport de 43 coupons n° 23 (chaque coupon à hauteur du dividende net de € 1,98) qui représentent des actions de la même forme. Cela revient globalement à un prix d'émission de € 85,14 par nouvelle action (soit 43 coupons n° 23 x € 1,98).

Le prix d'émission des nouvelles actions s'élève à € 85,14 par action, soit une ristourne de 4,13% sur le cours de clôture moyen ajusté (étant après déduction du dividende brut de €2,83 pour l'exercice 2020) de Montea pendant les 30 jours calendrier précédant le 14 mai 2021 (y compris). Sur la base du cours de clôture ajusté (étant après déduction du dividende brut de €2,83 pour l'exercice 2020) du 17 mai 2021, la ristourne se monte à 6,41%.

D'autres informations concernant les modalités du dividende optionnel figurent dans le mémorandum d'information, accessible sur www.montea.com. Les actionnaires sont priés de prendre connaissance de ce mémorandum d'information. Toute décision d'acquérir de nouvelles actions dans le cadre du dividende optionnel doit s'appuyer sur les informations du mémorandum.

À PROPOS DE MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea SA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur ce marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 31/03/2021, le patrimoine immobilier représente une superficie totale de 1.485.292 m², répartie sur 75 sites. Montea SA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Brussels (MONT) et Paris (MONTP).

CONTACT PRESSE

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | jo.dewolf@montea.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.montea.com

¹ Au total, 16.009.745 actions de Montea participent au résultat de l'exercice 2020. Bien qu'il existe un total de 16.023.694 actions Montea au 31 décembre 2020, les droits à dividende liés aux 13.949 actions propres que la Société détient elle-même à la date de ce communiqué de presse sont suspendus conformément à l'article 7:217, §3 CSA.